

Délégation FO Énergie et Mines:

Alain BIGAUT, Lionel PIPITONE, Emmanuel FERNANDEZ et Christophe MARTIN.

En entrée de séance, la CGT a fait une déclaration assez tonitruante et a quitté la CPB au bout de cinq minutes :

- Calendrier contraint pour fin 2012 sans réelle volonté des employeurs de négociations.
- Désaccord total sur une évolution du financement par la masse salariale (Refus unanime des fédérations en CPB d'Octobre 2012 d'aller sur la masse salariale).
- Volonté CGT de rester sur une gestion des organismes sociaux par les seules fédérations (volonté à peine masquée des employeurs d'aller vers une gestion paritaire avec leur présence dans les organismes sociaux).
- Mascarade, simulacre de concertation et marché de dupes...

La CGT fera appel aux bénéficiaires pour combattre le projet des employeurs.

Les employeurs ont développé leurs propositions :

- Evolution vers un financement sur la masse salariale et non plus sur les ventes d'énergie. Actuellement la dotation du 1 %, recalculée sur la base de la masse salariale, équivaudrait autour de 7 % en moyenne, avec des écarts importants entre entreprises (EDF 6,1 %, GDF Suez 12,5 %). L'objectif étant pour les employeurs de fixer un taux de 6,1 % maxi, applicable à toutes les entreprises de la branche d'ici 10 ans. Les employeurs ont réaffirmé qu'ils ne pouvaient prendre aucun engagement, ni à la hausse ni à la baisse, sur l'évolution de la masse salariale. Ils ont dénoncé une dérive potentielle du financement des activités sociales par le versement du 1 % qui pourrait dans l'avenir apparaître comme indécente.
- Evolution de la gouvernance avec plus de précision à porter sur l'article 25 quant aux règles internes de la CCAS en matière de gestion et de contrôle.

Les délégations CFDT, CFTC et CFE CGC, ont développé leurs orientations communes :

- Dérive de gestion liée à l'effet majoritaire de la CGT sans contrôle des employeurs et des pouvoirs publics.
- Revoir le mode électoral, qui donne une majorité sans pluralisme, et mettre en place un vrai partage des responsabilités entre délégations.
- Revoir le rôle des CMCAS et de la CCAS.
- Assurer le contrôle de la gestion de la CCAS avec une information aux employeurs de la branche, avec un contrôle réel externe des finances.
- Assurer un contrôle de l'assiette des participations des employeurs et assurer une égalité de traitement entre toutes les entreprises.
- Assurer d'une véritable employabilité des salariés de la CCAS en cas de perte de financement de la CCAS, possibilité de retour dans les entreprises (risque encouru si la CCAS devient employeur de droit).
- Pas favorable à un financement sur la masse salariale qui n'est pas garantie dans l'avenir sauf s'il y a une base minimum garantie (dotation N-1 avec coef de revalorisation qui pourrait être le coût de la vie).
- Inquiétude sur la communication qu'il faudrait faire pour porter un changement vers la masse salariale.
- Supprimer le Comité de Coordination.
- Supprimer les SLVie et mettre un lieu d'accueil tenu par les professionnels de la CCAS.
- Supprimer l'intervention du 1 % pour la restauration méridienne qui serait de la seule responsabilité et du seul financement des employeurs.

Ces trois délégations ont fait état qu'elles ne seraient peut être pas prêtes pour présenter leurs revendications définitives lors de la CPB du 20 Décembre mais qu'elles feraient en sorte d'y parvenir.

La délégation FO Énergie et Mines a rappelé son attachement aux activités sociales et culturelles, au bénéfice de tous les agents des IEG et leur famille, administrées et gérées par les organisations syndicales et elles seules, autour des valeurs de solidarité et de lien social. La délégation FO Énergie et Mines a précisé que le 1 % est le salaire social différé des agents et qu'elle n'avait pas honte du montant versé par les entreprises lorsqu'on voit les dividendes versés aux actionnaires.

A ce stade des échanges entre partenaires sociaux, elle a précisé qu'elle n'a jamais été demandeur d'un débat ou d'une négociation sur la gouvernance et le financement des activités sociales, qu'elle a pris note des orientations et propositions portées par les employeurs et informé que ces éléments seront débattus prochainement par les instances de la fédération FO Énergie et Mines. Elle a confirmé qu'en l'état, la délégation FO Énergie et Mines n'émettra aucun avis lors de cette CPB.

La délégation FO Énergie et Mines a aussi pris note de la volonté des employeurs de finaliser ce dossier lors de la CPB du 20 Décembre 2012, au travers d'un envoi groupé aux pouvoirs publics des expressions de chacune des fédérations et des employeurs.

Calendrier 2013

Les employeurs ont prévu des négociations début 2013 avec une conclusion fin du 1er trimestre 2013 sur :

- les mesures bénévoles, (accord de branche ou Article 25, suivant le versement de la soulte ou pris en compte dans le pourcentage de la masse salariale).
- la restauration méridienne (accord de branche).
- le Statut de la CCAS.

La **Solidarité**
a de l'**Avenir**